

## **CAHIER DES CHARGES DE L'INTERNE DE DIABETOLOGIE**

L'interne chargé(e) de la consultation de diabétologie hospitalière et ambulatoire passe en général une à deux année(s) à ce poste. Il est exigé que les internes aient déjà fait de la médecine interne, en principe 2-3 années dans un service hospitalier et aient fonctionné comme chef de clinique dans cette spécialité. L'activité de l'interne est sous la responsabilité du chef de clinique. L'interne doit assurer les gardes pendant la semaine et le week-end.

### **1. Consultations hospitalières**

- a) L'interne prend en charge certaines consultations hospitalières et assure un suivi quotidien. Pour chaque consultation, il rend un rapport.
- b) Il doit assurer, par période de 6 mois, les consultations suivantes :
  - Maternité
  - Orthopédie

### **2. Consultations ambulatoires**

- a) L'interne est responsable de ses consultations ambulatoires de diabétologie (y compris du diabète gestationnel), des lipides et du pied diabétique, sous la supervision du chef de clinique et du médecin-adjoint.
- b) L'interne prend en charge les nouveaux cas qui sont envoyés par les médecins de la ville et les patients régulièrement suivis par la consultation de diabétologie. Avant la consultation, l'interne doit sortir le dossier et d'éventuels documents envoyés par les collègues de la ville, les étudier pour en discuter avec le médecin-consultant, si nécessaire.
- c) L'interne a la responsabilité de garder à jour les informations sur les patients et d'introduire les données nécessaires dans le dossier. Il (elle) doit transmettre chaque semaine au chef de clinique le plan de la semaine et l'activité de la semaine précédente car celle-ci peut être différente du plan (consultations supplémentaires et consultations non respectées). Il (elle) veille à ce que les patients qui sont convoqués pour contrôle le soient effectivement.
- d) Pour chaque nouveau patient, un rapport doit être effectué. Pour les patients suivis par la consultation de manière chronique, un rapport doit être envoyé au médecin traitant au minimum deux fois par an.

### **3. Formation post-graduée**

- a) L'interne assiste le chef de clinique dans la préparation des listes de patients à discuter lors de colloques disciplinaires.
- b) L'interne doit participer à la formation post-graduée du Service et aux colloques de médecine du mardi matin et du vendredi matin. Dans le cadre du Service d'Endocrinologie, Diabétologie et Nutrition, l'interne doit participer au colloque le jeudi après-midi de 13h30 à 14h30 et y présenter un cas plusieurs fois dans l'année. En pratique, ceci est organisé avec le chef de clinique. Il doit pouvoir lui être demandé de résumer la littérature sur un sujet.
- c) L'interne doit remplir régulièrement le Log Book pour sa formation FMH.
- d) Il serait souhaitable qu'au cours de l'année l'interne fasse un petit travail de recherche ou au moins y participe.

### **4. Piquets**

L'interne participe aux piquets du Service (nuits, week-end et jours fériés).

### **5. Cours de perfectionnement et congrès**

Dans le cadre de la formation FMH en endocrinologie et diabétologie, il est requis des candidats de suivre des cours de perfectionnement. En conséquence, l'interne doit participer aux réunions de la Société Suisse d'Endocrinologie et Diabétologie.